



LIMINAIRE A LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DE LA VIENNE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Madame la Présidente de la FS du CSAL de la Vienne,

Bienvenue dans un département que vous connaissez déjà, la Vienne, en majorité rural dont l'attractivité, selon votre prédécesseuse, n'était pas l'atout majeur.

La CGT a un profond attachement au dialogue social, mais nous ne jouerons pas le rôle d'une « simple chambre d'enregistrement » des volontés de la direction générale et du gouvernement.

Mme La Présidente, les orientations budgétaires pour 2026, présentées le 15 juillet par François Bayrou, cumulaient les régressions sociales et les attaques contre le monde du travail, les retraités, les jeunes et les malades ... : suppression de deux jours fériés, suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, gel des rémunérations des agents publics, des retraites et des prestations sociales, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...

Les services publics et les fonctionnaires sont une fois de plus la cible privilégiée des politiques austéritaires. À la DGFIP, 550 suppressions d'emplois supplémentaires sont projetées pour 2026 puis 600 pour 2027 avant même application de la suppression d'un fonctionnaire sur 3.

La CGT refuse que la DGFIP soit une nouvelle fois sacrifiée sur l'autel de l'austérité budgétaire.

L'arrivée du nouveau 1^{er} ministre, Sébastien Lecornu ne résoudra rien. En 2026, les dépenses de l'État seront gelées au niveau de 2025, à l'exception de l'augmentation de la soi-disant « charge » de la dette et des dépenses pour l'armée (+ 6,7 milliards d'euros). Autrement dit, c'est un gel des traitements, des salaires, des pensions, des retraites, des promotions catégorielles et la poursuite des suppressions d'emplois ! Peu importe le visage, c'est le cap et les politiques menées qu'il faut changer !

La construction d'un autre budget, porteur de justice fiscale et sociale est impérative. La colère sociale doit être entendue.

La CGT exige :

- Une véritable justice fiscale avec une hausse de la taxation des hauts revenus, des revenus des entreprises du CAC 40 sans oublier les niches fiscales accordées aux multimilliardaires
- L'arrêt des avantages des anciens ministres, des sénateurs ...
- L'arrêt des aides massives aux entreprises sans contreparties
- Des moyens budgétaires suffisants pour exercer nos missions de service public
- Une revalorisation significative des rémunérations des agents publics
- L'abrogation du jour de carence et de la baisse de 10 % des rémunérations pendant les congés maladies
- L'abandon de l'année blanche et la revalorisation des pensions de retraites et des prestations sociales
- L'abandon du recul de l'âge de la retraite à 64 ans

– L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP

À la DGFIP, la CGT Finances publiques ne cesse d'alerter sur la dégradation des conditions de travail, liée en grande partie aux pertes d'effectifs (36 662 titulaires, soit près de 30 % des effectifs depuis la création de la DGFIP en 2008).

À la DGFIP, nous subissons aussi le gel du point d'indice qui a drastiquement fait baisser notre pouvoir d'achat. Et dernièrement nous avons subi des attaques frontales sur nos droits en matière de santé tant sur nos arrêts maladie qu'en matière de protection sociale complémentaire avec la start-up spéculative ALAN que le gouvernement veut nous imposer ! ALAN, dont le secrétaire général et directeur des ressources humaines, a été nommé personnalité qualifiée pour le recrutement des inspecteurs des finances par un arrêté du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, en date du 1er septembre 2025 !

Les agents de la DGFIP, souvent premiers de corvée, victimes de l'exemplarité de leur direction au niveau des emplois comme du budget, subissent une intensification du travail, une industrialisation et un morcellement des tâches qui se traduisent par une perte de technicité, une perte d'autonomie et de sens du travail par rapport à leurs missions essentielles de service public. Cela se cumule souvent avec des conflits de valeur d'origines multiples par rapport à un travail toujours en mode dégradé et de moins en moins valorisé.

Votre priorité n'est pas d'anticiper ni de réfléchir aux futurs besoins en recrutement pour réaliser les missions de la DGFIP.

Votre unique préoccupation est de modifier le référentiel qui sert pour l'allocation des emplois mais aussi l'élaboration des mutations nationales et locales. Ceci uniquement dans une démarche de tour de passe passe « magique », un réset, pour résorber les vacances de postes sans recruter mais en n'utilisant plus les mêmes chiffres. Car c'est bien là la motivation de cette opération : réduire et si possible supprimer les vacances d'emplois. C'est proprement scandaleux de penser que la solution à tous les maux de la DGFIP réside dans le changement de référentiel des emplois. C'est également une négation de la souffrance des agents de la DGFIP engendrée par la forte dégradation des conditions de travail. Les chiffres de la vague de suicides et tentatives de suicide de 2025 en attestent, à ce jour 14 tentatives et 14 suicides. Les RPS en constante augmentation tiennent toujours la 1ère place à chaque évaluation des risques professionnels. La souffrance au travail des personnels de la DGFIP n'est pas qu'une vue de l'esprit des représentants des personnels. Elle est bien réelle ! C'est ce qui transpire dans le DUERP avec 91 lignes/ 179 soit 50 % de lignes sur les RPS, en totale contradiction avec les chiffres de l'observatoire interne.

La CGT Finances publiques dénonce un management désincarné par objectifs, structurellement pathogène où la technicité, l'exemplarité sont remplacées par un flicage par objectifs et une gestion autoritaire du temps de travail sous contrainte d'un sous-effectif chronique lié aux suppressions d'emplois.

La mise en place des lignes directrices de gestion des personnels au profil et au poste, sans réelle gestion prévisionnelle des emplois face aux besoins croissants de la population produit d'autres effets délétères. Nous prendrons l'exemple de la gestion des affectations, qui ne laisse plus de perspective de mobilité choisie et de carrière pour les agents.

Avec ces mesures, E. Macron et consorts ont clairement désigné dans leurs ennemis : les services publics et leurs agents.